



Légende

- Limite communale
- Espace naturel sensible des Platières
- Plan d'exposition au bruit des aérodromes (Paris - Charles de Gaulle : Zone D)
- Zones spéciales de recherche et d'exploitation de carrières "zone 109"

Secteur affecté par le bruit des infrastructures de transports terrestres - arrêté préfectoral du 13 février 2004 et 15 juin 2021

- Categorie 1
- Categorie 2
- Categorie 3
- Categorie 4
- Categorie 5

Secteur affecté par le risque d'inondation lié aux remontées de nappes

- Risque fort
- Risque très fort

Secteur concerné par un risque de mouvements de terrain liés au retrait-gonflement des sols argileux

- Risque faible
- Risque moyen
- Risque fort

▲ Secteur concerné par un risque de pollution des sols



PLAN LOCAL D'URBANISME



PIECE N°5.2.10 : DOCUMENT GRAPHIQUE COMPLEMENTAIRE – NORD-FORET 12 000^{EME}

APPROBATION DE LA REVISION GENERALE Délibération du Conseil Municipal du 21 février 2019	APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1 Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2021
APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 Délibération du Conseil Municipal du 11 juin 2020	APPROBATION DE LA DECLARATION DE PROJET IMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU AVEC LE PROJET DE RESTRUCTION DE L'HOPITAL Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2021
APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2 Délibération du Conseil Municipal du 13 avril 2023	